

Décembre 2019

N° 120

Editeur resp.: Patrick EVRARD

Voir

Le Cœur de la Wallonie

Le Bourgmestre,
le Collège communal,
les Conseillers communaux,
et le Personnel communal,
la Présidente du CPAS,
les Conseillers de l'Action sociale,
et le Personnel du CPAS
vous souhaitent

une excellente
fête de Noël
et vous présentent

leurs **meilleurs vœux**
de bonne et
heureuse année

2020

BIMESTRIEL d'informations communales

DE BONHOMME Assurances



DEPUIS 1960



Assurances de BONHOMME

Eric et Hugues de Bonhome
COURTIERS EN ASSURANCES indépendants

TEL. 082 / 22 34 63 - 22 65 31 - assurances@debonhome.be

Rue A. Sodar 2 - 5500 DINANT
www.debonhome.be

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334
FSMA:01 4427 A/01 9905 A



FE FERONT *L'électricité a un nom...*
FERONT *SPRL*

INSTALLATION & DEPANNAGE
 Electricité générale Panneaux Photovoltaïques

www.electricite-feront.be
0475/97 23 58

Vos projets, nos suggestions... C'est la solution!

R/G
TOITURES SPRL

ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM
Ossatures bois
Bardages - Terrasses bois - Parquets
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

**OUVERT
LE LUNDI 23 DÉCEMBRE**

Boucherie - Charcuterie
1er Choix

Benoît Oger

12, Tachet des Combes
YVOIR
Tel: 082 61 10 75
Fermé le lundi

Une quinzaine de sortes de boudins de Noël
Plateaux : gourmet - raclette - fondue
Gibier sur commande - Viande de qualité
Préparations Maison - Génisse blanc bleu

Editorial



Dans la plupart des médias -pas seulement les réseaux dits sociaux- l'heure est au slogan, au « tweet » assassin, au raccourci et au jugement lapidaire. L'exemple vient d'en haut et de loin, nous le savons ! A contrecourant des vents dominants, ne devrions-nous pas redonner à la complexité du monde sa juste place : celle du défi à relever ? Expliquer la complexité du monde, identifier et nommer les valeurs que nous voulons défendre, décrire les forces et les contraintes qui parcourent nos sociétés, tracer les pistes à explorer pour améliorer la vie du plus grand nombre : voilà la tâche à laquelle les dirigeants, à tout niveau de pouvoir, doivent s'atteler.

En cette belle période de l'année où chacun essaie de prendre un peu de recul par rapport au train-train quotidien, puissiez-vous, de votre côté, prendre le temps d'être à l'écoute du monde, de vouloir le comprendre, de former vos propres jugements, de partager... Bref, d'occuper cette place pour laquelle tant de nos aïeux se sont battus : celle de citoyen acteur et responsable.

Au nom du Conseil communal, du Collège communal et de l'administration communale d'Yvoir, je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année et une heureuse année 2020 !

Patrick Evrard

La Commune sous la loupe

AU CONSEIL COMMUNAL

Les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal.

Rappelons que les résumés donnés ci-après n'ont aucune valeur légale ; seuls les PV publiés de manière régulière sur le site web de la commune ont un caractère officiel.

Séance du Conseil communal du 23 septembre 2019

Le Conseil communal du 23 septembre a approuvé le lancement du marché public en vue de la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation / extension de la salle polyvalente du complexe communal de Purnode. De même, le Conseil a approuvé la convention chargeant le BEP de réaliser un diagnostic numérique complet de la Commune.

Le Conseil a également marqué son accord sur les points suivants :

- création d'une nouvelle voirie (rue Baron Léon de Pierpont, du nom de l'ancien bourgmestre de Spontin) donnant accès à la nouvelle zone d'activités économiques du Quesval à Spontin
- lors des demandes de permis d'urbanisme, ce seront désormais les maîtres d'ouvrage qui feront réaliser par géomètre indépendant juré le contrôle d'implantation (les « chaises » notamment) au démarrage de chantier
- projet de convention visant à la prise en charge du coût de remplacement des égouts rue d'Evrehailles (y compris les aménagements annexes) par les propriétaires des terrains de la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) du Chenois
- reconduction de l'adhésion de la Commune d'Yvoir à la Maison du Tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinart
- octroi des subsides 2019 aux divers clubs sportifs de l'entité
- complétion (suite à démission et à nouvel appel à candidatures) de la part « citoyens » de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Le Collège a aussi répondu à quelques interpellations du groupe EPY (Charte pour l'Intégration de la Personne Handicapée ; point de la situation concernant les travaux de la rue d'Evrehailles, fonctionnement du Conseil communal des Enfants, stratégie de recouvrement des taxes impayées, mise en place du nouveau CA de l'ALE d'Yvoir).

Séance du Conseil communal du 4 novembre 2019

Le Conseil du 21 octobre a été reporté au 4 novembre afin de préparer correctement l'ensemble des règlements-taxes pour toute la législature 2020-2024. On parle ici d'une trentaine de règlements-taxes et de règlements-redevances couvrant tant une série de procédures administratives (délivrance de carte d'identité, délivrance d'un permis d'urbanisme,...) que les taxes communales indirectes (les taxes « additionnelles » à l'IPP et au Précompte Immobilier) et directes (taxes sur les immondices). Face à l'évolution de plusieurs postes de dépenses (charges d'emprunt, cotisations de pension du personnel statutaire, dotations au CPAS et aux zones de police et de secours), le Collège a proposé au Conseil -qui a accepté- l'augmentation d'une dizaine de taxes et de redevances.

En dehors de cet important chapitre fiscal, le Conseil a aussi approuvé la 3e modification budgétaire de l'année par laquelle, grâce à l'enregistrement d'un supplément inattendu d'additionnels à l'IPP, des provisions à hauteur de 200.000 € ont été constituées en prévision des futurs exercices qui risquent d'être tendus (l'augmentation de la plus importante des taxes n'aura un effet qu'au terme de 2 à 3 ans).

Les budgets des Fabriques d'Église de l'entité ont aussi été approuvés.

Le Conseil s'est penché sur la proposition d'IDEFIN (intercommunale pure de financement - secteur des participations énergétiques) de modifier la structure des participations des communes wallonnes dans les sociétés Elia et Fluxys. Cette proposition a été rejetée par le Conseil communal.

Plusieurs marchés ou adhésion à convention « in house » (avec des intercommunales) ont été approuvés :

- adhésion à une convention de maîtrise d'ouvrage avec le BEP en vue d'aider la Commune à piloter l'aménagement du centre d'Yvoir (ancien atelier communal, ancien arsenal des pompiers, bureau de police, ancien viaduc du Chemin de Fer du Bocq, etc.), en ce compris l'élaboration d'un scénario idéal pour l'extension / rénovation de la maison communale
- marché de stock pour les pièces de rechange des plaines de jeu
- marché de travaux en vue de la réalisation du cheminement cyclo-piétons entre le pont de Rouillon et l'école de Godinne (rue du Pont)

- marché de travaux en vue de l'installation d'un monte-personne (destiné notamment aux PMR) à la salle du Maka afin d'améliorer l'accès à la salle polyvalente de l'étage.

Le Conseil a approuvé la suppression de plusieurs tronçons en mauvais état des sentiers 12 et 13 de Houx, compensée par la reconnaissance d'une nouvelle voirie communale sur des chemins d'exploitation privés existants. Ceci permettra de rétablir un maillage vert de qualité entre Blocqmont et les campagnes de Viet (Dinant).

Suite au décès de Luc Balleux durant l'été, le Conseil communal a désigné Raphaël Henry au poste de président du Conseil consultatif des Sports.

Le Collège a enfin répondu à quelques interpellations du groupe EPY (chauffage de la buvette du foot à Purnode, achat d'une hydrocureuse, fonctionnement de la Commission communale de l'Accueil).

La dernière séance de l'année est prévue le 19 décembre.

Nous rappelons que les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la Commune après leur approbation. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.

A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

NOUVEL HORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mercredi 2 octobre 2019, votre bibliothèque communale vous propose un nouvel horaire, pour un accueil plus ADAPTÉ et ÉLARGI.



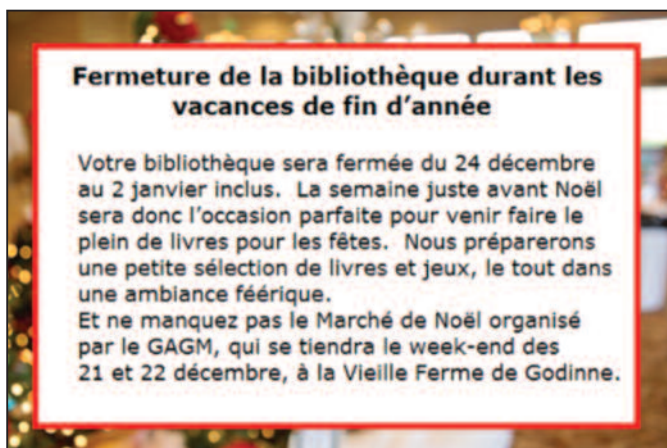
La bibliothèque et son espace numérique

Sections adultes, adolescents, enfants, tout-petits, BDthèque, lieux de lecture et de travail...

- * Dimanche et lundi : Fermé
- * Mardi et mercredi : 12h à 18h
- * Jeudi : 9h à 13h
- * Vendredi : 12h à 18h
- * Samedi : 9h à 13h.

La ludothèque

- * Mercredi : 12h à 17h30
- * Vendredi : 15h à 17h30
- * Samedi : 10h à 12h30.



UN COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE : VENEZ NOUS REJOINDRE

Déjà plus de 2ans ½ que notre bibliothèque communale est installée dans le corps de logis restauré de la Vieille Ferme à Godinne. Nous devons maintenant construire **notre nouveau plan quinquennal 2020-2025** dans une vaste réflexion sur le futur de notre bibliothèque, un plan d'orientations et d'actions adaptées aux réalités sociologiques et besoins de notre commune.

Le développement des modes culturels notamment liés au développement numérique doit de plus en plus être intégré dans la réflexion. Un espace numérique permanent est déjà à disposition du public dans notre bibliothèque communale. Elle comprend aussi une action ludothèque qui s'est fortement développée.

Il est intéressant que les usagers de la bibliothèque communale, les citoyens intéressés par cet outil culturel, puissent venir donner leurs idées, tant au niveau de l'évaluation de ce qui a été réalisé ces 5 dernières années que sur leur « bibliothèque rêvée ».

Nous vous convions ainsi à une première réunion **du comité de développement de la lecture**, conseil consultatif communal, **le mardi 10 décembre 2019 de 17 à 19h**, dans les locaux de la bibliothèque.

Nous vous remercions de nous confirmer votre participation par mail à l'adresse bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com ou par téléphone au 082/64.71.13.

NOUVEAU : L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS DISPONIBLE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Éditeur depuis 50 ans, **Encyclopædia Universalis** s'est rapidement imposée comme la référence encyclopédique de la recherche documentaire et de la culture générale. Elle propose **des ressources numériques documentaires** d'une grande qualité sur tous les grands domaines de la connaissance.

Encyclopédie, atlas et dictionnaire, l'offre est développée sur 2 sites qui permettent de répondre aux attentes de tous les lecteurs :



- **Universalis Edu** regroupe l'ensemble des fonds documentaires d'Universalis. Il est écrit par plus de 7 400 auteurs spécialistes de renommée internationale et édité par des professionnels. Plus de 30 000 médias viennent enrichir les articles.
- **Universalis Junior** avec son interface ludique, ses outils didactiques, offre un contenu adapté aux plus jeunes. Il a été conçu et rédigé par des enseignants et des professionnels de l'édition jeunesse.

Utiles pour sensibiliser à la recherche documentaire sur Internet, recevoir des élèves, favoriser de bonnes pratiques culturelles numériques, les ressources Universalis sont à découvrir dans votre bibliothèque communale dès maintenant (disponible sur les ordinateurs de l'espace numérique).

centre auditif
veranneman
audiologie

15%
DE RISTOURNE

**POUR TOUTE ADAPTATION
AVANT FIN FÉVRIER 2020.**

NOUVEAU CENTRE AUDITIF DANS VOTRE REGION

- Adaptation prothétique : entretien et réparation toutes marques
- Bouchons sur mesure : anti-bruit, musique, natation
- Aide à la communication pour le malentendant : casque tv, téléphone, signalisation lumineuse, ...



Essais sans engagement sur base d'une prescription médicale délivrée par un ORL.

Renseignements
et prise de rendez-vous
avec l'audioprothésiste au

081/25.45.45

CENTRE MÉDICAL MÉDI-MEUSE

Rue de Fraichaux, 5 • 5530 Godinne

 **AVENIERE**
Chauffage spri

Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION**

PURNODE 0476/860 446

info@avenierechauffage.be
www.aveniere.be

SPRL **TIERELINCKX**
ERIC

- **MAZOUT**
- **GASOIL extra plus**
économique - écologique
- **GASOIL extra**



rue du Baty, 9
5530 YVOIR • (BAUCHE)
Tél. 082 61 29 26 • GSM 0475 87 31 82
erictierelinckx@hotmail.com
Bancontact

Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation (depuis 28 ans)

 spri
TOITURES GILLET OLIVIER

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13



 **Piscinat**
www.piscinat-sprl.be spri

- Construction
- Entretien
- Produits et accessoires

pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be

 Piscinat sprl

LE TOURNOI DES MANGELIVRES 2019-2020 OFFICIELLEMENT LANCÉ

C'est le mois dernier que le lancement du Tournoi des Mangelivres a eu lieu. La bibliothèque a accueilli les classes de 5e et 6e primaires d'une partie des écoles de la commune d'Yvoir afin de leur présenter le projet.



Les objectifs de ce tournoi sont principalement de donner le goût de la lecture aux enfants, de développer leurs compétences, leur esprit critique, leur sensibilité de jeunes lecteurs, mais aussi d'élargir leurs connaissances en découvrant d'autres cultures, des faits historiques, ...

Le principe de ce projet est de proposer à l'appétit des lecteurs une sélection d'ouvrages : dans le menu concocté, ils peuvent déguster ou dévorer 24 titres variés, aussi bien romans que B.D., albums, récits illustrés, ouvrages de poésie, de théâtre. Cette sélection est destinée à toucher l'ensemble des jeunes lecteurs - aux goûts et niveaux de lecture multiples ! - et d'offrir des textes qui peuvent être le point de départ d'autres découvertes. Et pour accompagner ces lectures, nous mettons chaque année au programme une série d'activités : quizzes en ligne, ateliers créatifs, rencontre d'auteur/autrice, fête et remise de diplômes...

ENVIRONNEMENT

LA TAXE-DÉCHET, ON VOUS EXPLIQUE TOUT

Saviez-vous que la taxe-déchets ne représente en moyenne que 1 euro par habitant et par semaine ?

Mais à quoi sert-elle exactement ? Elle sert principalement à financer le fonctionnement des recyparcs, le traitement des déchets, l'organisation des collectes et les campagnes de sensibilisation à la réduction, la réutilisation et au tri des déchets.

La part dans la taxe-déchets, pour chacune de ces catégories, est de 42% pour les recyparcs, 31% pour le traitement des déchets, 25% pour la collecte et 1% pour la prévention.



Quels sont les coûts liés à la collecte des déchets ménagers ? La taxe-déchets couvre 97% des coûts de collecte, soit les coûts liés au charroi, au personnel, à la taxe kilométrique et à la gestion de 4 sites d'exploitation décentralisés répartis sur la Province de Namur afin de garantir un service de proximité. Les 3% restants proviennent de recettes (subventions accordées par la Région wallonne pour le personnel).

Du côté des recyparcs, 71% des coûts sont pris en charge par la taxe-déchets. Les coûts liés aux recyparcs sont les infrastructures (bâtiments), le personnel, le transport des matières vers les unités de recyclage/valorisation et le traitement de ces matières. Les

recettes, qui couvrent les 29% restants, proviennent de subsides wallons pour le financement du personnel et la construction des infrastructures ainsi que de la vente de certaines matières et des interventions d'organismes comme Recupel et Fost Plus.

66% du coût de traitement des déchets organiques par biométhanisation et des déchets ménagers résiduels par incinération sont intégrés dans la taxe-déchets. C'est la vente d'électricité produite à partir des déchets traités, les certificats verts, la vente de sacs organiques ainsi que des subsides wallons sur les infrastructures de traitement qui couvrent le tiers restant.

Et la prévention des déchets ? La prévention est subsidiée à 60% des coûts, et ce, à hauteur de 0,60 centimes par an et par habitant. Le financement par les citoyens au travers de la taxe-déchets est de 40%.

En conclusion.

Globalement, 22% du coût global de gestion des déchets des ménages est couvert par les recettes diverses et 78% par la taxe-déchets. Sans l'intervention des citoyens, sur 100 KG de déchets, seuls 22 KG pourraient être gérés. Et pour comparaison, si la taxe-déchets représente en moyenne 1 euro par habitant et par semaine, le gaz se situe entre 1,3 et 5,32 euros/semaine et l'électricité entre 5,3 et 7,98 euros/semaine.

COLLECTE DES DÉCHETS EN 2020

Le BEP-Environnement vous informe que le **calendrier 2020 des collectes** sera distribué dans les boîtes aux lettres la semaine du 9 décembre.



FIN DE LA COLLECTE DES FILMS PLASTIQUES ET POTS DE FLEURS

Depuis le 1er octobre, presque tous les emballages plastiques sont désormais collectés via le **Nouveau Sac Bleu** (anciennement sac PMC). Outre le gain de place dans la poubelle de déchets résiduels, ce nouveau tri fait double emploi avec la collecte de certaines matières dans les recyparcs. C'est le cas des films et sachets plastiques et des pots et racks de fleurs.

Au 1er janvier, c'est fini.

Afin de gagner de l'espace dans ses recyparcs et ainsi permettre la collecte d'autres matières, BEP Environnement a décidé d'arrêter la collecte des films/sachets plastiques et des pots/racks de fleurs dans les recyparcs au 1er janvier 2020. Pas de panique,



vous pourrez mettre ces déchets dans le Nouveau Sac Bleu. Plus besoin de vous déplacer pour vous en débarrasser puisqu'ils seront repris devant votre porte !

Les déchets concernés. À l'exception des plastiques agricoles (collecte spécifique), tous les films et sachets plastiques peuvent aller dans le Nouveau Sac Bleu. Du côté des pots de fleurs, ce sont les pots de fleurs en plastiques, les jardinières en plastiques et les supports (racks) de pots de fleurs qui peuvent aller dans votre sac bleu.

FERMETURE DU RECYPARC D'ANHÉE : EXPLICATIONS

Depuis le 18 novembre, le recyparc d'Anhée est en travaux. Il est agrandi pour rendre le site plus pratique et accueillir les visiteurs dans de meilleures conditions. Cet aménagement est justifié par l'augmentation du nombre de visiteurs et des quantités de déchets collectées, alors que l'infrastructure, inchangée depuis sa construction en 1993, générait des problèmes de sécurité, notamment des files d'attente sur la rue de la Molignée.

Extension et aménagements

Pour y remédier, une petite extension (310 m²) et plusieurs réaménagements au sein du parc sont envisagés :

- création d'un quai de déchargement supplémentaire
- bétonnage de plusieurs nouvelles zones de stockage
- construction d'un nouveau bureau en béton préfabriqué
- création d'une nouvelle entrée via le site communal voisin, permettant une zone d'attente hors chaussée.



Les travaux permettront aussi la mise en conformité du site en matière d'assainissement des eaux (nouvelle microstation d'épuration pour les eaux usées du bureau, séparateur d'hydrocarbures pour les eaux issues de ruissellement dans la zone de stockage d'huiles et graisses).

Le recyparc sera fermé pour une durée d'un mois, jusqu'au 19 décembre inclus. Toutefois, le chantier est susceptible de se prolonger en raison de contraintes extérieures comme la météo. Nous invitons les citoyens à consulter le site internet du BEP (www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/yvoir) et les réseaux sociaux pour être tenus au courant d'éventuels changements.

RÉUNION PLÉNIÈRE DU PCDN

(Plan Communal de Développement de la Nature)

Vous êtes intéressés par le développement de la Nature et la préservation de la biodiversité au sein de notre belle commune ?

Vous avez des idées de projets à y développer ?

Rejoignez-nous le 24 février 2020, à 19h00 à la salle de l'ancien Arsenal des pompiers de l'Administration Communale à Yvoir.

Plus d'informations auprès de Céline Mathelart, Eco-conseillère au 082/610.373 ou à environnement@yvoir.be.



ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Le 16 mai dernier, la Charte pour des Achats Publics Responsables a été signée par Charles Pâquet, échevin de l'environnement, au nom de la Commune.

Pour répondre à cette adhésion, une éco-team regroupant des représentants des services communaux (Informatique, Travaux, Énergie, Technique, Marchés Publics et Environnement) a été créée. Celle-ci travaillera à la réduction des impacts environnementaux et énergétiques des futurs projets et achats : utilisation exclusive de leds et d'énergie d'origine renouvelable, réflexion sur la flotte des véhicules communaux...

Un nouveau pas vers la transition écologique vient d'être franchi au sein de notre belle commune.

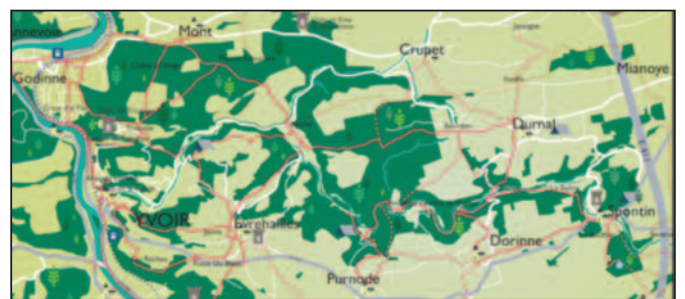


DES PARRAINS & MARRAINES POUR LE GROUPE SENTIERS D'YVOIR

« (re)partir du bon pied »

Dans le cadre du PCDN (Plan Communal pour le Développement de la Nature), quelques membres ont émis l'idée qu'à suivre les différentes voiries vicinales tout un chacun pouvait découvrir notre patrimoine naturel. Ainsi, promouvoir une mobilité douce reliant les différents villages ou points phares de notre belle commune nous donne les moyens de mieux faire connaître cet environnement naturel souvent exceptionnel.

Sur base du travail réalisé dans les années 2010-2014, nous désirons relancer un « **groupe sentiers** » afin d'établir un état des lieux de ces voiries et de contribuer à développer leur utilisation. L'implication des acteurs locaux, habitants, sportifs ou amoureux de la nature permet certainement de « faire vivre » ce réseau mais peut également être à la base de l'entretien communal, du contrôle du balisage, de tracés sur carte, de renseignements disponibles sur plateformes multimédia...



C'est pourquoi nous recherchons des bénévoles, habitants notre commune et désireux de s'impliquer en tant que parrain ou marraine de nos itinéraires de mobilité douce. Une réunion d'information sur nos objectifs et nos attentes se tiendra à l'hôtel de ville d'Yvoir le 28 janvier 2020, à 20h00, salle de l'ancien arsenal.

Venez nombreux, on vous y attend !

Des informations préalables peuvent être obtenues auprès des coordinateurs du projet :

- Marc Brevers (Godinne) – marc.brevers@gmail.com
- Sylvianne Delire (Evrehailles) - sylvianne.delire@live.fr

LES TROTTOIRS... QUI DOIT LES ENTREtenir ?

Les trottoirs et accotements des immeubles (habités ou non) doivent être entretenus et maintenus en état de propreté.

Ces obligations incombent :

- pour les immeubles habités, au propriétaire ou aux copropriétaires de l'immeuble ou aux personnes chargées de l'entretien régulier des lieux ;
- pour les immeubles non affectés à l'habitation, aux concierges, portiers, gardiens ou aux personnes chargées de l'entretien régulier des lieux ;
- pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis, à tout titulaire d'un droit réel sur l'immeuble ou aux locataires.

Il est impossible pour les agents communaux de nettoyer tous les trottoirs, ceci en plus de leurs nombreuses tâches habituelles et de l'entretien des espaces publics.

Nous demandons à **chacun d'assumer ses responsabilités** et de travailler tous ensemble pour rendre notre belle commune plus propre. Merci à ceux qui le font déjà.

Ces obligations comprennent, entre autres, l'enlèvement des mauvaises herbes et plantes, et toute réparation. L'emploi d'herbicides est désormais proscrit, il est important de respecter la législation en vigueur : trucs et astuces sur le site www.adalia.be.

Par temps de gel, interdiction de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, **tout riverain doit**, devant la propriété qu'il occupe, débayer un **espace suffisant ou le rendre non glissant pour le passage des piétons**. Tous les occupants d'une habitation sont assujettis à cette obligation.

Concernant les déchets, sont interdits le stockage, le dépôt ou l'abandon de sacs, récipients ou containers d'immondices sur le domaine public, en dehors des lieux et heures prévus pour leur enlèvement. Ils seront déposés la veille de la collecte après 18.00 heures ou le jour même de la collecte, avant le passage du camion.

Notons que le **stationnement des véhicules** doit bien évidemment se faire **hors des trottoirs**.



En période hivernale, pensez à stationner votre véhicule dans les zones prévues à cet effet et libérer l'espace sur la voirie pour le passage des camions de sel et de déneigement.



Collecte des arbres de Noël : le ramassage des sapins par les services communaux est programmé le lundi 13 janvier 2020.



LES ÉCOLES D'YVOIR EN ROUTE VERS LA TRANSITION

Suite à un projet **zéro déchet** mené l'année dernière dans 3 établissements scolaires « test » de la commune, la plupart des écoles communales ont décidé de s'engager dans différentes activités tournant autour du développement durable et la réduction des déchets : pesée et suivi de l'évolution de la réduction des déchets, la gourde d'eau préconisée, défi Goodplanet, passage à un ou deux fruits par semaine en remplacement de la collation classique, réapprendre le tri...

D'autre part, la Commune, ayant répondu à un appel à projet de la Région wallonne, a été sélectionnée (toutes les écoles communales) pour des cantines plus durables. Les enfants auront notamment, dans un premier temps, une collation saine sous la forme d'un potage de légumes locaux et de saison, mais également des ateliers sur les légumes, le goût, ...



UN PROJET PALPITANT À L'ÉCOLE DE DURNAL

Cette année, en 3e et 4e primaires à Durnal, nous découvrons "l'école du dehors".

Une fois par mois, nous nous rendons pour toute la journée dans le Bois des Loges. L'objectif n'est pas seulement de respirer le grand air, de jouer et d'observer les petites fleurs. Il s'agit également de construire divers apprentissages qui sont, par la suite, mieux fixés en classe.

En vrac, voici diverses activités vécues lors de nos 2 dernières sorties : allumage et alimentation du feu, réalisation de fusain, construction des unités de mesure de longueur, reconnaissance de feuilles avec clé d'identification, land art dans des quadrilatères, ...



Bref ! Des expériences aussi riches les unes que les autres qui apportent énormément de bénéfices à nos petites têtes blondes.



Face à **l'AMIANTE**
ne prenez pas de risques

Des **SOLUTIONS** existent

Plus d'infos sur solutionspourlamiante.be

Une campagne à l'initiative de   

APPEL À TÉMOINS

Aux environs du 10 novembre, un habitant de Godinne, passionné de patrimoine, a constaté la disparition de plusieurs croix métalliques anciennes adossées au mur du château, près de la grotte artificielle, face au côté latéral de la nef de l'église Saint-Pierre de Godinne. Après une rapide enquête au sein de la commune, il est apparu qu'il s'agissait plus que probablement d'un vol.

La photo ci-contre représente l'une des croix dérobées. Si vous disposez d'informations relatives à ces croix, nous vous invitons à les communiquer sans tarder à la police locale d'Yvoir (082/67.69.30).



POUR MIEUX CONNAÎTRE LE « PETIT PATRIMOINE » DE LA COMMUNE D'YVOIR

La mésaventure rencontrée cette année à Godinne doit nous inciter à nous soucier plus de notre « petit patrimoine ». Une première étape dans la bonne direction est de connaître et reconnaître ces modestes témoignages du savoir-faire des artisans de jadis : potales, pompes à bras, calvaires, machines à eau, abreuvoirs anciens... Un tel inventaire n'existe pas encore à Yvoir. C'est ainsi que quelques habitants de la commune, actifs au sein du jeune cercle historique d'Yvoir, se sont fixé comme objectif de réaliser un tel inventaire. A l'échelle de nos 9 villages, la tâche est immense. Un appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour s'associer à cette démarche. Il suffit de s'intéresser à son village et à son patrimoine et d'être prêt à consacrer un peu de temps à la découverte attentive des petites merveilles qui nous entourent.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Vincent Fortemps qui coordonne les activités du groupe et qui pourra fournir toutes les informations souhaitées.

Vincent Fortemps, rue du Bouchat 7 - 5530 Spontin
 083/668.556 - fortemps_vincent@hotmail.com

Au côté de chacun

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 18.730,66 augmentés de € 3.467,55 par personne à charge².

3ème catégorie : les personnes surendettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

La livraison doit être faite entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 et **dater de maximum 60 jours**.

Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

où et quand introduire votre demande ?

Auprès du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) : permanences les jeudis de 13h à 15h30 et **dans les 60 jours de la livraison**

quels documents devez-vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- o une copie de la carte d'identité du demandeur
- o une copie de la facture ou du bon de livraison

Renseignements : téléphonez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage : 0800/90.929 ou au CPAS d'Yvoir (Mr PETIT, Tél. : 082/21.49.24).

¹ Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

² Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.070 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).



LE COLLECTIF CITOYEN D'YVOIR VOUS INVITE
CITOYENS DU MONDE

SAMEDI SOLIDAIRE

REJOIGNEZ-NOUS
POUR UN
DÉJEUNER INTERCULTUREL

Chaque dernier samedi du mois (Sauf décembre)
de 11h à 13h au Centre Croix-rouge du Bocq

Avec le soutien de la Région Wallonne, le CPAS, le PCS d'Yvoir et le Centre Croix-Rouge du Bocq
Info : sylvie.haumont@yvoir.be ou tjacques59@gmail.com

SOLIDARITÉ AU CŒUR DE NOTRE CITÉ

L'Asbl des Colis du Cœur oeuvre depuis une trentaine d'années dans notre commune, au profit de familles en situation de plus ou moins grande précarité.



Face à l'augmentation incessante des demandes d'aide, les Colis du Cœur sont confrontés à deux difficultés : le manque de moyens humains pour y répondre et la rareté des dons enregistrés. Ils recherchent donc des bénévoles possédant une voiture afin d'assurer des missions ponctuelles hebdomadaires voire mensuelles. L'investissement demandé est, de ce fait, assez léger.

À défaut d'un engagement physique, il est possible d'offrir un don à l'Asbl en le versant sur le n° de compte BE02 3100 3593 3940 avec la communication "pour SVP 60 COLIS DU COEUR". Une attestation fiscale est délivrée en retour pour tout don d'un minimum de 40 €.

Pour tout renseignement ou engagement s'adresser à Françoise Boever 0474/39.68.28, Jean-Luc Herbiet 0473/40.52.34 ou Marcel Jaumotte 0473/42.05.41 <http://lescolisducoeur.e-monsite.com>.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

L'ASBL Iles de Paix recherche activement de nouveaux bénévoles.

Iles de Paix est une ASBL belge de coopération au développement dont les projets sont fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable.

Le soutien de chacun permet de participer à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine.

Le weekend des **10, 11 et 12 janvier 2020** se tiendra la 50ème campagne annuelle d'Iles de Paix.



Nous avons besoin de vous !

Rejoignez nos équipes de **vendeurs bénévoles** tout près de chez vous, vendez les objets de la campagne dans votre quartier, en famille ou entre amis.

Devenez **responsable bénévole** (coordination des équipes, logistique des objets à vendre, centralisation, relais avec l'équipe Campagne Iles de Paix).

Intéressé-e ? Contactez-nous au 085/23.02.54 ou à l'adresse : campagne@ilesdepaix.org

Devenez acteur du changement, créez un maillon supplémentaire à la grande chaîne de solidarité Iles de Paix !

RIEN N'EST ÉCRIT. VOUS POUVEZ...

Imaginez... Vous êtes gravement malade, mais ne remarquez pas vos symptômes. Vous ne pouvez pas aller chez le médecin. Ou le médecin ne reconnaît pas vos inquiétudes. La pharmacie n'a plus de médicaments.

Inimaginable vous dites ? Pourtant, c'est une réalité pour des millions de personnes dans le monde.

Non, la lèpre n'est toujours pas éradiquée.

Des millions de personnes vivent aujourd'hui avec des handicaps et déviations graves. Mais leur histoire n'a pas besoin de terminer ainsi. Week-end de campagne les 24, 25 et 26 janvier.

Achetez ou vendez les marqueurs (7€ pour un paquet de 4) Action Damien dans votre village ou en ligne, ou faites un don sur le compte BE05 0000 0000 7575.

Oui, vous pouvez écrire un nouveau futur pour les patients atteints de la lèpre.

Vous voulez vendre ? Inscrivez-vous en ligne sur actiondamien.be ou contactez Benjamin Meersschaert pour plus d'informations sur campagne@actiondamien.be ou 02/422.59.13.

Découvrez tous les points de vente sur actiondamien.be.



Vie associative

FESTIVITÉS LOCALES

MARCHÉ ARTISANAL DE GODINNE

C'est dans le somptueux cadre de la Vieille Ferme de Godinne que le Groupement des Associations de Godinne sur Meuse (GAGM) organise son traditionnel marché de Noël les 21 et 22 décembre 2019. Samedi à partir de midi et jusqu'à dimanche 19h, une trentaine d'artisans vous proposeront le fruit de leur réalisation. En point d'orgue du WE, samedi à partir de 14h, nous vous proposons également notre bar à Trappistes ! Non, non, pas juste les Trappistes traditionnelles ! Mais bien plus de 80 variétés différentes avec la présence de toutes les Trappistes du Monde ! Afin d'agrémenter votre soirée, bal Folk avec le groupe « Bastring » à partir de 20h30. Le dimanche à 12h30, nous accueillerons les nouveaux godinnois de l'année et à partir de 18h, place à notre traditionnelle balade aux lampions dans les rues du village. Plus d'info : www.gagm.be/marchedenoel.

MARCHÉ DE NOËL À YVOIR

C'est dans le cadre chaleureux de la cour du Maka que se déroulera, **les samedi 14 et dimanche 15 décembre prochains, de 14 à 20h**, le traditionnel marché de Noël d'Yvoir.

Ce sera l'occasion d'y découvrir une quarantaine d'exposants qui présenteront au public des idées de cadeaux, de bijoux, mais aussi d'artisanat divers sans oublier les incontournables produits de bouche.

Le père Noël descendra à Yvoir et fera l'honneur de sa présence le samedi et le dimanche.

Tout ceci bien sûr dans une ambiance musicale, féérique et conviviale, orchestrée de main de maître par l'équipe très dynamique du Syndicat d'Initiative d'Yvoir.

Pour tous renseignements : tourisme@yvoir.be ou 082/610.329.

Pour le S.I. d'Yvoir, Julien Rosière,
Président.



LE COIN DES AÎNÉS

DISTRIBUTION DE COUGNOUS AUX AÎNÉS

Depuis de nombreuses années, la Commune offre un cougnou aux personnes de 70 ans et plus. La distribution de ces cougnous a lieu **fin du mois de décembre ou début janvier**. C'est grâce au dévouement des scouts, des jeunes des villages, des associations de seniors ou autres, que cette distribution peut avoir lieu.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour le bon accueil que vous voudrez bien réserver à ces bénévoles qui braveront le froid ou l'humidité de l'hiver pour vous apporter ce petit cadeau de saison.

VOUS FAITES PARTIE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE ? VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Le Conseil Consultatif des Aînés existe depuis maintenant une dizaine d'années. De nombreuses initiatives ont été développées tout au long de cette période, mais il est toujours bon de se remettre en question afin de rester en phase avec les aspirations des uns et des autres. En dix ans, notre société a évolué. Les besoins et souhaits des aînés aussi. Nous avons donc décidé d'envoyer un **questionnaire à tous les aînés** de la commune afin que vous nous aidiez à prendre les bonnes initiatives dans les années à venir.

Comme vous êtes très nombreux, ce questionnaire sera distribué d'ici la fin de l'année sous forme d'un « toutes-boîtes ». Prenez quelques minutes pour le remplir et nous le renvoyer. Les résultats de cette enquête seront publiés dans le bulletin communal début de l'année prochaine.



Retrouvez vos activités passées sur yvoir.be, rubrique « Dans le rétro »

Atelier Weck-end 2019

CONCERT DE NOËL À YVOIR

« Le dict de Saint Joseph » : 3 chorales pour un concert de Noël, en l'église d'Yvoir le dimanche 15 décembre à 16h.

Le dict (se prononce DIT) se déploie comme une vieille légende racontée à la veillée un soir de décembre. Du vrai, de l'imaginaire, du rêve... Sauf que le Dict de Saint Joseph se base sur les récits de la Nativité où se mêlent le message des évangiles et les événements extraordinaires qui font la magie de Noël.

Pour cette édition, c'est Joseph qui sera le fil conducteur. Alternant chants profanes et sacrés, **les chorales Fugato de Dinant, S.I on chantait du Syndicat d'Initiative et la Paroissiale d'Yvoir** vous emmèneront vers l'Étoile en compagnie des anges, des bergers et des rois mages.

A la direction collégiale : Marie-Claude Remy, Suzanne Boonen et Catherine Hubert.

Accompagnement aux orgues par Nicolas Paternotte. Entrée gratuite, participation souhaitée au bénéfice des Oeuvres paroissiales et des Colis du Cœur.

Lieu et heure : l'église d'Yvoir le dimanche 15 décembre à 16 heures.

Après le concert, ne manquez pas de visiter le marché de Noël, de retour dans la cour du Maka.

UNE CHORALE D'ENFANTS A LA CHANTOIRE ?

Bientôt résonneront de tendres voix cristallines à l'école de Mont, lieu de répétition de l'ensemble choral de la Chantoire ! La nouvelle année se profile à l'horizon et avec elle un nouveau projet se concrétise : accueillir une relève de jeunes choristes.



Dès janvier 2020, une chorale d'enfants de 6 à 12 ans, verra le jour sous la direction conjointe de Sylvie Marchal et de Céline Remy, respectivement choriste et chef du chœur montois bien connu. Qui veut adhérer à ce magnifique projet ? Chers parents, motivez vos jeunes à rejoindre le chœur des jeunes pousses de la Chantoire. Un essai durant une ou deux séances, ça ne coûte rien !

Pour tous les garçons et filles intéressés à venir passer un bon moment avec deux cheffes super professionnelles, dynamiques et motivées, rendez-vous le mardi 7 janvier 2020 à 18 heures à l'école communale de Mont-Godinne, rue du Centre, 63.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Micheline Goudeseune 0473/42.05.41 ou marcel.jaumotte@gmail.com.

TU AIMES CHANTER ? REJOINS LES POLY-SONS

Pour qui ?

Enfants à partir de 6 ans.

Quand ?

Le mercredi de 17h30 à 18h30.

Où ?

ASBL Musicanto, rue de la Fenderie 33 à 5530 Yvoir.


Prix ? 100€ pour l'année 2020 (de janvier à juin) - 80€ pour les élèves qui suivent un autre cours à Musicanto.

Concert avec d'autres chorales le 26 juin à l'église d'Yvoir.

Contact et inscriptions : Cristina Rodriguez 0472/33.21.04
musicanto.asbl@gmail.com - www.musicanto.be



YVOIR 15 DEC
CONCERT DE NOEL
Le Dict de Saint Joseph



Chorale paroissiale d'Yvoir - Fugato (Dinant)
S.I. on chantait (Yvoir)
Eglise d'YVOIR 16h Concert au profit des Oeuvres paroissiales et des Colis du Cœur. Entrée gratuite

EN ROUTE POUR 2020 !

L'équipe de gestion et d'animation du musée remercie les nombreux visiteurs venus en 2019 au musée archéologique rénové et agrandi, installé à « La Vieille Ferme » de Godinne.



La saison 2020 se prépare ; le musée est fermé cet hiver pour ouvrir le 31 mars à la découverte de nouvelles expositions temporaires.

ASBL « Le Patrimoine de Godinne », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

SPORTS

MÉRITE SPORTIF 2019

Dans le but d'encourager la pratique du sport et de mettre à l'honneur les clubs, sportifs et bénévoles au service du sport, issus de notre entité et qui se sont particulièrement illustrés cette année ou durant la saison 2018-2019, l'Administration communale octroiera le « Mérite sportif » et les récompenses liées au sport dans notre entité. Les « Champions de l'année » seront également mis en évidence.

Nous invitons les clubs, les sportifs à titre individuel, voire même les sympathisants, à présenter la candidature de toute personne, club ou équipe qui s'est distingué(e) pendant l'année écoulée, mais aussi

tout bénévole domicilié dans la commune qui œuvre pour la bonne marche d'un club sportif local.

Cette candidature est à remettre pour le 10 janvier prochain à l'Administration communale – Echevinat des Sports – rue de l'Hôtel de Ville, 1 à Yvoir. Elle devra comprendre le nom, prénom et adresse du (de la) candidat(e), date et lieu de naissance, la discipline, performance ou mérites de celui (celle)-ci, de l'équipe ou du club dont il (elle) est issu(e) ; s'il s'agit d'un(e) bénévole, une description des services rendus au club, le nombre d'années de bénévolat etc.

Le règlement complet du « Mérite sportif » est disponible sur le site internet de la Commune www.yvoir.be ou sur demande auprès de l'échevin des sports 0475/739.894 marcel.colet@yvoir.be.

NATATION À GODINNE

La Ligue des Familles d'Yvoir propose une heure de natation les dimanches à 11h à la piscine du Collège Saint-Paul de Godinne.

- Premier trimestre jusqu'au 15 décembre 2019 inclus
Vacances scolaire d'hiver
- Deuxième trimestre du 12 janvier au 29 mars 2020 inclus
Vacances scolaires de Printemps
- Troisième trimestre du 26 avril au 28 juin 2020 inclus. **FERMÉ LE 10 MAI.**
Vacances scolaires d'été.

La participation aux frais est fixée à 4 € - 3 € pour les affiliés « ligue des Familles » en règle de cotisation sur présentation de la carte.

Forfait famille de 10 € à partir de 4 membres vivants sous le même toit. 30 € l'abonnement pour 10 séances - 25 € pour les membres LLF. Bienvenue à toutes et tous.

Marc Eloin (eloin@scarlet.be ou 0496/35.33.37).



CLUB AÏKIDO YAMA-ARASHI YVOIR

Ça n'arrive pas qu'aux autres ! L'actualité montre que nous pouvons être confrontés à une agression soudaine, lors d'un jogging ou une balade, avec des conséquences tragiques. Sans brutalité mais avec la technique voulue, apprenez à vous défendre !

Dès 9 ans, les jeunes trouveront dans la pratique régulière de l'Aïkido ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. Les adultes, particulièrement les dames, développeront de sérieuses capacités à se défendre tout en éprouvant une agréable sensation de bien-être physique et de l'esprit. La pratique de l'Aïkido sous la forme d'un duo « parent-enfant » est très efficace pour un apprentissage familial détendu.



L'école d'arts martiaux **Yama-Arashi** fut fondée à Bruxelles en 1959 par Maître Tony Thielemans. Franz Dethy a démarré notre section d'Yvoir en 1997. Depuis 2005, je pratique avec lui cet art martial extraordinaire.

Rejoignez notre club. Aucun prérequis n'est nécessaire, aucune compétition n'est organisée.

Marc Brevers.

Entraînements : chaque jeudi (sauf congés scolaires) à YVOIR, salle omnisports du Maka
18h00 à 19h00 : jeunes et débutants
19h00 à 20h00 : pratiquants confirmés

Renseignements

- DETHY Franz, 4e Dan Aïkido & Karaté - 0468/367.404
fradethy@gmail.com
- BREVERS Marc, 1er Dan Aïkido / 2e Dan Aïki-Jutsu
0486/689.483 - yama.arashi.yvoir@gmail.com

MARCHE ADEPS À DORINNE LE 29 DÉCEMBRE

Le Cercle Saint-Fiacre ASBL organise une marche ADEPS **le 29 décembre 2019.**

5, 10, 15 et 20 km, parcours boisé.

Petite restauration et bières locales.

Adresse du jour : Rue du Vieux Château 3 à DORINNE

Contact :

Alain KRAFFT (marche@saint-fiacre.be)

0476/71.63.77.

Parole aux élus

LB DIT NON À L'ENCERCLEMENT ÉOLIEN



Comme bon nombre d'entités voisines, la commune d'Yvoir est actuellement assaillie de projets éoliens, soit sur le plateau en face des villages de Dorinne et Durnal, soit le long de l'autoroute sur les hauteurs de Spontin. Les réunions d'information (obligatoires) se multiplient au point qu'une réunion entre les différentes localités concernées a été organisée en octobre à Ciney pour faire le point sur la situation. En effet, les mats envisagés deviennent tellement gigantesques que les projets dans une commune ont désormais des conséquences paysagères sur une ou plusieurs communes avoisinantes. Ce phénomène est amplifié par une implantation (le plus souvent) envisagée en bordure des limites communales. A partir du moment où le problème devient supra-communal, il exige une réponse concertée, où l'accompagnement de la Région wallonne serait le bienvenu. Dans cette optique, un rendez-vous a été demandé auprès du nouveau ministre de tutelle avec un représentant pour chacune des dix communes concernées.

Le plus dérangeant dans ces projets, c'est qu'ils sont très peu motivés par le souci de la transition énergétique, et beaucoup par l'appât du gain, grâce au trop célèbre système des certificats verts. Sans être philosophiquement hostiles au développement éolien qui constitue une réponse partielle au problème du réchauffement climatique, nous devons également veiller à la préservation de cadre de vie de nos habitants. Dans cet esprit, les élus LB d'Yvoir se positionnent clairement contre tout nouveau projet éolien qui contribuerait à l'encerclement des villages d'Yvoir déjà impactés par les parcs éoliens existants.

FISCALITÉ : JOINDRE LA PAROLE AUX ACTES



Toucher à la fiscalité est toujours délicat mais c'est un mal nécessaire pour pouvoir continuer à faire face aux enjeux et à réaliser de nouveaux projets. C'est pourquoi nous avons validé la quasi-totalité des augmentations proposées par la majorité début novembre. Deux regrets :

- 1. L'augmentation des additionnels à l'IPP** (de 7,5 à 8%, soit 190.000 € supplémentaires/an). Dès lors que les autres augmentations fiscales généreront annuellement 300.000 € de recettes nouvelles (dont a priori 100.000 € du Fonds des Communes) et suffisent à rééquilibrer le budget pour quelques temps, nous aurions voulu postposer cette mesure pour ne pas impacter en une fois le budget des ménages (80 € en moyenne/an). C'est d'autant plus regrettable de solliciter ainsi les citoyens quand on repense aux économies ratées cette année comme l'abandon de la première étude de la salle de Mont (100.000 €) ou le mode de financement de l'extension du complexe de Purnode (120.000 €) !
- 2. La taxe sur l'entretien des égouts.** Il est anormal qu'un isolé continue à payer 25 ou 50 € (suivant le type de réseau d'égouttage) comme une famille de 5 personnes. Nous avons donc proposé de le rendre proportionnel à la composition des ménages ; proposition refusée pour l'heure par la majorité.

Nous aurions déjà voulu adapter le texte dès 2016 mais, même si nous avons pu peser dans toute une série de décisions, les 10 sièges LB (sur 19 élus) ont parfois eu raison de nos souhaits.

La Relève l'ayant également souhaité dès 2013, dommage qu'elle n'ait pas trouvé le temps depuis un an de préparer une version fiscale plus juste. Une occasion manquée de joindre la parole aux actes.

GESTION PROFESSIONNELLE ET RESPONSABLE

Durant la campagne électorale, et plus récemment dans ces colonnes, nous ne nous sommes jamais cachés pour dire que l'évolution des finances communales était préoccupante et nécessitait des mesures courageuses.

Le Conseil communal du 4 novembre 2020, sous l'impulsion de notre groupe, a donc décidé un certain nombre de majorations de taxes et de redevances communales. Ce n'est pas un exercice agréable pour des conseiller(e)s fraîchement élu(e)s mais nous sommes persuadés que c'est là un mal nécessaire pour permettre à la Commune d'Yvoir de continuer à remplir ses missions de service public de manière professionnelle au profit de tou(te)s.

Les revenus supplémentaires qui seront ainsi générés doivent nous permettre d'améliorer les services de base à nos habitant(e)s : des bâtiments communaux, des voiries, des égouts encore mieux entretenus, des services administratifs plus accessibles, un enseignement communal réellement gratuit, un CPAS dynamique qui peut poursuivre plus avant encore sa politique d'insertion et d'accompagnement, des logements plus accessibles... Toutes ces thématiques de travail sont à développer au quotidien mais ne nécessitent pas d'investissements déraisonnables, juste des moyens financiers stables et récurrents dans les années à venir.

Tel est bien l'environnement que nous avons voulu créer à Yvoir.

Plus d'information sur notre site internet: <https://larelevedyvoir.com>.



PÊLE-MÊLE

REPAIR CAFÉ À SPONTIN

Le Repair Café vous propose la réparation de certains vêtements un peu abîmés ou électroménagers qui ne fonctionnent plus. Le Repair-Café est **gratuit**. Le dernier rendez-vous de l'année se tiendra le samedi 14 décembre de 9h00 à 13h00. Entrée libre.

Adresse : salle des Mazuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.

UNION SOCIALISTE COMMUNALE

L'Union Socialiste Communale (USC) d'Yvoir relance ses activités sur notre commune, avec une nouvelle équipe constituée de Vincent Fontaine (Président), Isabelle Dachet (Vice-Présidente), Chantal Résimont (Trésorière) et Luc Marchal (Secrétaire).

Infos : usc.yvoir@gmail.com

Président 0499/628.494

Secrétaire 0471/741.953.

La Commune
est à votre
service

PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - www.yvoir.be

Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - commune@yvoir.be

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- **le matin** : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- **l'après-midi** : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- **en début de soirée** : le service **Population et État civil** vous accueille le **jeudi de 16 à 19h**.
- **le samedi matin** : permanence de 10 à 12h, 2x par mois (1e et 3e sa.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e sa.).

Le service **Accueil-tourisme** est quant à lui ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h **et de 13h à 16h**, et le samedi matin de 9h à 12h. Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

Durant les vacances d'hiver, tous les bureaux seront fermés l'après-midi des mardis 24 et 31 décembre, ainsi que (toute la journée) les mercredis et jeudis 25 & 26 décembre et 1 & 2 janvier.

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- **la semaine**
- lundi de 9 à 12h : Marcel COLET
- mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE
- mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD
- jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET
- vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;

- **le samedi matin** de 10h à 12h, une permanence est assurée par un membre du Collège à l'Hôtel de Ville ;

Pour ces permanences, il est vivement conseillé de prendre sur rendez-vous et de préciser le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 patrick.evard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

REGROUPEMENT DE TOUS LES SERVICES « TRAVAUX » À L'ATELIER COMMUNAL DU CLOS DU CHENOIS



L'atelier communal des travaux, situé Clos du Chenois n°4 à Yvoir, héberge depuis quelques jours le service technique / infrastructures (comprenant le service énergie) qui se trouvait jusque-là au sein même de l'hôtel de ville.

Cette opération a été réalisée afin de rendre plus efficaces encore la gestion des services communaux dédiés aux travaux :

- d'entretien du patrimoine communal - voiries, bâtiments, espaces publics... - par le personnel communal
- subsidiés ou gros chantiers, exécutés par des services extra-communaux sous la surveillance de la Commune.

C'est l'agent technique en chef, Monsieur Jean-Marie Bernard, qui est responsable de ces services.

Points de contact :

Atelier des travaux

Tel. 082/61.03.35 – Fax 082/61.03.37 guy.leroux@yvoir.be

Service technique, infrastructures

Tel. 082/61.03.26 – Fax 082/61.03.37 jean-marie.bernard@yvoir.be

Service énergie

Tel. 082/61.03.30 – Fax 082/61.03.05 christophe.staf@yvoir.be

Toutefois, toute demande concernant l'égouttage doit toujours être adressée au service Urbanisme (urbanisme@yvoir.be - 082/61.03.25).

SERVICE URBANISME : PERMANENCES DU SAMEDI

En 2020, une permanence sera assurée au Service Urbanisme, le 3e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, excepté en août où la permanence se tiendra le 4e samedi.

Calendrier des permanences 2020

18 janvier, 15 février, 21 mars, 18 avril,
16 mai, 20 juin, 18 juillet, 22 août,
19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Une permanence du Guichet de l'énergie est organisée à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle de réunion au 1er étage, le 2e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, **sauf jours fériés ou assimilés et juillet-août**.
Votre interlocutrice : Mme Christelle VIGNISSE - 071/61.21.30 - 0474/118.640 - guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be.

Panne d'éclairage public à signaler ?

Contactez le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

PERMANENCE PENSIONS DE SALARIÉS

L'Office National des Pensions tient une permanence à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle des mariages, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) de 13h15 à 14h45.

Si vous souhaitez rencontrer un expert pension durant le mois d'août, prenez contact avec le SFP Namur via le numéro gratuit **1765** (appuyez ensuite sur 2-1-8040) afin de prendre rendez-vous en nos bureaux, Rue Godefroid 35 à 5000 Namur.

Infos bulletin communal bimestriel :

Marc LEBRUN 082/61.03.15 - commune@yvoir.be
Prochaine parution : semaine du 3 février 2020
(articles à remettre pour le mercredi 8 janvier)

Agenda

Infos à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal www.yvoir.be.

DÉCEMBRE

- o **Samedi 7** : distribution des **cougous à Houx**. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Dimanche 8** : **Village de Noël à Spontin**, de 11h à 22h, sur l'esplanade de la Gare. +/- 50 artisans /exposants. Restauration, animations... Infos : Olivier Tasiaux 0478/ 53.73.94.
- o **Jeu 12** : **Scène ouverte** (art du conte) au Centre Croix - Rouge du Bocq à Yvoir. Infos sylvie.haumont@yvoir.be - 0474/77.92.44.
- o **Vendredi 13** : **Marché de Noël** organisé par et à l'école communale de Godinne: petit marché, contes, restauration, ambiance musicale, de 17h30 à 23h.

- o **Samedi 14** : **Repair café** à la salle des Mazuirs à Spontin de 9h à 13h.
- o **Sam. 14 et dimanche 15** : **Marché de Noël à Yvoir**, cour du Maka, de 14 à 20h. Nombreux exposants & artisans, produits de bouche, père Noël... Ambiance féérique et conviviale. Infos SI d'Yvoir tourisme@yvoir.be ou 082/610.329.
- o **Dimanche 15** : **Concert de Noël** à l'église d'Yvoir, à partir de 16h, avec 3 chorales.
- o **Dimanche 15** : **goûter des 3x20** de Spontin à la Gare à 14h30 ; réservation S. Rufy 083/699.176.
- o **Vendredi 20** : **Cours de wallon** au réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers de 14h à 16h. Infos 082/61.03.33.
- o **Vendredi 20** : **Rando des 2 rives**, courses à pied nocturnes, à partir de 18h, au départ du Collège St-Paul à Godinne. 15 & 30 km. Infos Raid Bocq asbl 0475/98.76.45.
- o **Sam. & dimanche 21 et 22** : **Marché de Noël à Godinne**, à la Vieille Ferme. Artisanat, bar à Trappistes, bal Folk, balade aux lampions... Infos www.gagm.be/marchedenoeel.
- o **Dimanche 29** : le Cercle Saint-Fiacre organise **marche ADEPS** à Dorinne. 5, 10, 15, 20 km, parcours boisé. Petite restauration et bières locales. Info marche@saint-fiacre.be - 0476/71.63.77.

JANVIER

- o **Samedi 11** : tournoi de **mini foot** du BV Mont, salle du Maka à Yvoir. Infos 0471/56.44.07.
- o **Samedi 18** : **concours de couyon** à Houx (1e manche). Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 25** : Samedi solidaire, **déjeuner interculturel** de 11 à 13h, au Centre Croix-Rouge du Bocq à Yvoir. Infos sylvie.haumont@yvoir.be.
- o **24, 25, 26** : **Action Damien**, achetez les marqueurs au profit des patients atteints de la lèpre.
- o **Mardi 28** : **réunion d'information** sur le groupe sentier d'Yvoir ; infos en page 7.

FÉVRIER

- o **Dimanche 2** : **goûter crêpes** Salle La Victorieuse à Evrehailles, de 15 à 17h.
- o **Vendredi 7** : **information** sur la croisière Les Fjords de Norvège, salle de l'étage du Maka à 20h, destinée aux personnes déjà inscrites.
- o **Samedi 22** : **concours de couyon** à Houx (2e manche). Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Lundi 24 février** : **réunion Plénière du PCDN** à 19h, salle de l'ancien arsenal des pompiers à Yvoir. Infos C. Mathelart, 082/610.373 environnement@yvoir.be.

MARS

- o **Samedi 7** : **grand feu** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi x** : **grand feu** à Spontin. Infos Li Bia Spontin 0496/44.85.54.
- o **Samedi 14** : **grand feu** à Godinne. Infos Patro St Pierre - P. Vande Walle 0470/68.75.13.
- o **Samedi 14** : **grand feu** et carnaval des Bons Viquants à Mont.
- o **Samedi 14** : **carnaval** à l'école communale d'Evrehailles. Cortège à 17h, grand feu à 19h.
- o **Samedi 21** : **concours de couyon** à Houx (3e manche). Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Dernier week-end** : **fête foraine et carnaval** à Yvoir.

On pourrait admirer la nouvelle Opel Corsa pendant des heures ...



Mais c'est tellement plus fun de la conduire.
LA NOUVELLE OPEL CORSA



Dinant *motors*

Dinant • Rue Fétis, 53 • T. 082/22.30.26

Info environnementale (AR 19/03/2004) : opel.be.

CORSA 4,0-6,4 L/100 KM 104-144 G/KM

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ indiquées sont conformes à la procédure World Harmonized Light Vehicle Test (WLTP), selon les normes R (EC) N° 715/2007, R (EU) N° 2017/1153 et R (EU) N° 2017/5111. Contactez votre concessionnaire pour plus d'informations relatives à la taxation de votre véhicule.

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



10 mai 2020 à 09:30 - Salle Bayard
du Centre Culturel Régional - Dinant



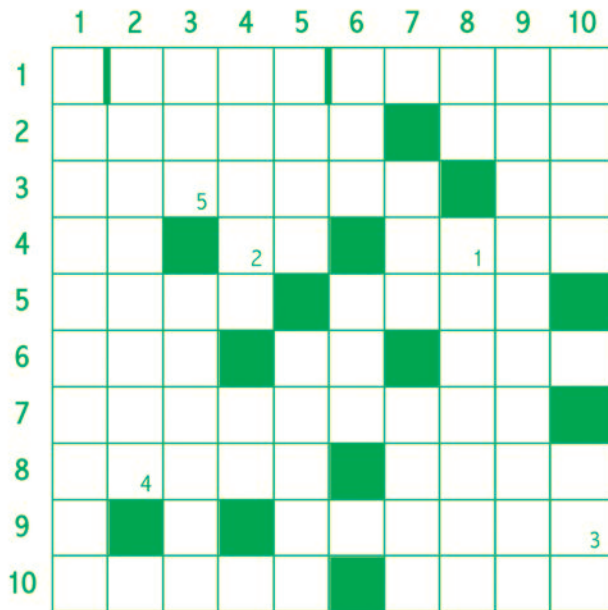
libres, ensemble

CAL | Namur

082 22 22 99

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA



Horizontalement

- 1 Comprendre [3 mots]
- 2 Elle a la pratique - Sans aspérités
- 3 Tragédie d'Eschyle - Plus court que cela
- 4 C'est égal - Coutumes - Tas
- 5 Aviron - Transpirer
- 6 Fin d'office - Conjonction - Règlement collectif de dettes
- 7 Facilité d'utilisation des équipements de notre voiture
- 8 Contraire de l'être - Contraire du néant
- 9 Celles des Bouleaux et des Marronniers à Évrehailles
- 10 Montants à régler - Traverse des beaux quartiers

Verticalement

- 1 Habitante de notre entité
- 2 Ton
- 3 Monnaie danoise - Il a une estime de lui délirante
- 4 Née - Pronom
- 5 Filets - Greffas
- 6 Ensemble d'états - Service obligatoire sous le régime nazi
- 7 Élément naturel - Brouille
- 8 Or au labo - Honneurs
- 9 Enfermés
- 10 Vallées envahies par la mer - Direction

Mot à découvrir : Visité à la Vieille Ferme de Godinne

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était URGENCES.

**TOITURES
 CHARPENTES
 ZINGUERIE
 BARDAGES
 PLATE-FORME EPDM**

**LUC
 DELHAYE**

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be





*Pour tous vos travaux de rénovations,
 un seul interlocuteur*

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
 de rénovation :*

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
 Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
 Menuiserie intérieure • Maçonnerie
 Pose de plaque en plâtre, cloison...
 Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER



rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
 0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be

ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

Une école qui bouge ...



Journée sportive

Journée des langues

Stage écologique

Futuroscope

Voyage en Ecosse

Stage en milieu professionnel

Cote d'Opale

Nuit Halloween



Une offre complète d'enseignement de la maternelle à la 7^{ème} secondaire + 2 internats !

direction@ardh.be

Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

Implantation Sax : 082/22.24.43

CB Concept spdl

Piscines béton et polyester, spas et aménagements extérieurs

Rue de la Bonne Auberge 2 - 5530 Yvoir
Tel : 082/401266 - 0485/735455
www.cbconcept.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

U.M. Une chaleur d'avance!

Esso Mobil 1

Depuis plus de 75 ans

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

Bacq Bernard

Membre du Top Team Eternit

Toitures Pignons
Charpentes
Plate-forme
Réparations
Zingueries
Corniches et PVC
Devis GRATUIT

spris Bacq Bernard
On s'occupe de "toit" !

Plusieurs références dans la région

rue du Redeau, 58
5530 Yvoir
0494 243 774

www.bacq-bernard.be
<https://www.youtube.com/watch?v=5R3UxnAL1Ug>

LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION

Warin-Lamontagne Hastière
082/64.44.44
www.warin-mazout.be

JOURNÉE D'INFORMATION «COURS OUVERTS»
POUR LE 1^{er} DEGRÉ
MERCREDI 05 FÉVRIER 2020 DE 9H00 À 16H00

Pré-inscription souhaitée via notre site web



**COLLÈGE
 SAINT-BENOÎT
 MAREDSOUS**

INTERNAT
EXTERNAT

Filles & Garçons



www.college.maredsous.be

L'électricité à un nom
FERONT
 Electricité FERONT sprl
 5530 DURNAL

Panneaux photovoltaïques
+32(0)475/972 358
 E-mail : contact@electricite-feront.be

**Votre publicité ici ?
 Contactez-nous
 071 74 01 37
info@regifo.be**

VINCENT DERMOUT
 MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES - Vente et réparation

STIHL EN ACTION
 Actions d'automne 2019 jusque fin décembre

BGE 71 - 99€ **MS 170 - 30cm - 179€** **MS 271 - 37cm - 599€**

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR - 082/61.12.33
WWW.DERMOUTVINCENT.BE - WWW.M.FR.STIHL.BE
 OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

Prêts - Placements - Assurances

Sprl Stéphane Schmitz

Stéphane SCHMITZ
 Master en droit

*N'oubliez pas avant le 31 décembre,
 votre épargne pension ou épargne long terme en assurance.
 Envie d'en savoir plus, contactez-nous !*

Tél. : 082/61.37.36
stephane@assuranceschmitz.be
 F.S.M.A. 66480 A-cb - RPN 0877.526.831
Emprunter coûte aussi de l'argent